

MODALITE DU CONTROLE DES CONNAISSANCES DIMOP - Diplôme Interuniversitaire Méthode Organisation Projet

1. Objectifs/contexte de la formation

Le DIMOP est un diplôme interuniversitaire proposé simultanément sur les universités de Paris Sus, Versailles Saint Quentin et Evry. Cette formation qui se déroule sur un semestre a pour objectif d'accompagner des étudiants en difficulté (académique ou d'orientation) dans la construction d'un nouveau projet de formation et / ou professionnel. Le programme vise ainsi à soutenir les étudiants dans cette démarche, tout en leur permettant de renforcer les prérequis fondamentaux du secondaire et de développer des compétences ressources mobilisables tout au long de leur vie : méthodologie, langues, culture numérique, gestion de projet et communication écrite et orale.

Le DIMOP s'adresse à des étudiants inscrits en première année de licence, mais ayant abandonné leur formation, et souhaitant travailler leur projet de réorientation. Les candidats seront sélectionnés suite à l'examen de leur dossier de candidature et à un entretien effectué par un chargé d'orientation permettant d'apprécier leur motivation pour cette formation. Les étudiants inscrits en première année de licence à l'UEVE, à Paris Sud ou à l'UVSQ seront prioritaires lors du recrutement.

2. Détails des enseignements

La formation est organisée autour de deux blocs principaux d'enseignement. Le premier porte sur la construction du projet d'études supérieures de l'étudiant. Le second bloc comporte des enseignements transversaux permettant une reformulation des compétences acquises antérieurement ou une acquisition de nouvelles compétences utiles dans le cadre de la définition du projet. Enfin des journées de regroupement sont prévues avec les deux universités partenaires. A travers des activités culturelles et d'échanges, elles doivent permettre à l'ensemble des étudiants de ce DIU de s'approprier leur formation et de transformer l'expérience initiale d'abandon de la I1 d'origine, qui aurait pu être vécue comme un échec, en un tremplin vers la réussite d'un nouveau projet d'études.

Un stage de 4 semaines à 6 semaines permet à l'étudiant de confronter son projet à la réalité du terrain. La rédaction du rapport de stage et sa présentation orale s'appuient sur l'ensemble du travail effectué en construction de parcours, ainsi que sur le bilan personnel fait par l'étudiant durant son stage. L'étudiant devra produire :

- Un ou plusieurs rapports d'étapes (rendus lors des journées de debriefing)
- Un rapport écrit d'une vingtaine de pages
- Une présentation orale (avec support informatique)
- Un document de synthèse d'une page, résumant son rapport, et rédigé en anglais

En synthèse, la formation conduit à un présentiel par étudiant de 201 heures. Pour un groupe complet de 25 étudiants, comprenant deux groupes de TP, on aura donc un total de 103 heures de TD et 196 heures de TP.

Le détail des enseignements et leur répartition horaire sont donnés dans le tableau ci-après. En annexe on trouvera des fiches pédagogiques décrivant, pour chacun des enseignements, les objectifs de la matière, les contenus à développer, des préconisations pédagogiques et des recommandations sur les

modes d'évaluation. Ces fiches doivent permettre aux enseignants travaillant sur chacun des trois sites d'homogénéiser leurs pratiques pédagogiques.

Bloc 1 : Construction de parcours - Validation complète obligatoire		TD	TP
Connaissance de soi (CS)	<ul style="list-style-type: none"> • Explicitation de ses Valeurs, Intérêts, Personnalité • Analyse de ses expériences et expression des compétences associées 	6	15
Connaissance de l'environnement socio-professionnel (CES)	<ul style="list-style-type: none"> • Recherche documentaire sur les formations, organisations, activités. • Organisation des entreprises et du travail, relations et savoir-être en milieu professionnels. • Approche pratique de l'entreprise (rencontres avec des professionnels, visites d'entreprises, jeux pédagogiques,...) 	6	12
Validité et faisabilité du projet (VFP)	<ul style="list-style-type: none"> • Immersion dans le cadre d'un stage de 4 à 6 semaines, • rédaction d'un rapport et présentation d'une soutenance 	18	
Valorisation du projet (VP)	<ul style="list-style-type: none"> • Techniques de recherche d'emploi : CV, lettre de motivation, simulation d'entretien, • Gestion de l'identité professionnelle 	6	12
Total bloc 1		36	39
Bloc 2 : Compétences transversales – Validation complète obligatoire		TD	TP
Anglais	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement des compétences linguistiques. 	4	20
Formalisation, culture et communication	<ul style="list-style-type: none"> • Techniques d'expression écrite et orale. • Méthodes et outils de formalisation de problème et de logique 	33	12
Culture numérique	<ul style="list-style-type: none"> • Préparation du C2i (environnement numérique évolutif, réglementation et déontologie du numérique, éléments de bureautique, recherche d'information, notion de travail en réseau). • Pratique de logiciels bureautiques (traitement de texte, tableur, création d'exposé) 	18	15
Gestion de projet (avec projet)	<ul style="list-style-type: none"> • Méthodologie de gestion de projet (tâches élémentaires, planification, conduite, ...). • Mise en œuvre dans le cas d'un projet collectif avec rapport et soutenance. 	12	12
Total bloc 2		67	59
Total blocs 1 et 2		103	98

3. Modalités d'attribution du diplôme

La formation est sous le régime du contrôle continu. L'assiduité est obligatoire à tous les enseignements. Dans chaque matière, l'enseignant procèdera à un bilan initial des compétences des étudiants afin d'adapter l'enseignement proposé et de viser une progression de tous les étudiants, quel que soit leur niveau de départ. La validation de chaque matière prendra en compte cette progression.

Une commission de pré-jury se tiendra en fin de formation sur chaque site. Cette commission comprendra le responsable du site, les membres de l'équipe pédagogique ainsi que les chargés d'orientation impliqués dans le suivi des projets individuels des étudiants. Cette commission aura pour

rôle de proposer, au jury final, la validation, ou non du diplôme pour chacun des étudiants inscrits sur le site.

La validation complète du DIMOP sera proposée sous les conditions suivantes :

- Validation de tous les modules du Bloc 1

Celui-ci est validé par l'évaluation d'un rapport faisant l'objet d'une soutenance orale avec support. Des travaux d'étapes seront rendus régulièrement et évalueront la progression de l'étudiant.

- Validation de tous les modules du Bloc 2

Le jury du DIMOP sera composé des responsables du DIU des trois établissements. Il se réunira après les commissions de pré-jury des trois sites et statuera sur la délivrance du diplôme conditionnée par la validation des deux blocs.

Nom - Prénom	GRADE/QUALITÉ
Sylvie Vilter	MCF – Responsable DIMOP site UVSQ
Sylvie Lelandais Bonadè	PU – Responsable DIMOP site UEVE
Carole Vouille	MCF – Responsable DIMOP site Paris Sud et coordonnatrice du DIMOP

Une annexe descriptive des compétences acquises durant le diplôme sera établie et disponible pour les étudiants. Pour les étudiants n'ayant pas validé la totalité du diplôme, une certification des compétences acquises leur sera délivré. Le diplôme ne donne pas lieu à la délivrance de mentions.

Annexe :
Fiches pédagogiques des différentes matières du DIMOP

Bloc1-1 : Connaissance de soi (CS)

Objectif : A l'issue du module, l'étudiant est capable de :

- Reconnaître ses centres d'intérêt, ses valeurs et ses motivations.
- Identifier ses compétences à travers ses expériences antérieures
- Analyser ses forces et ses faiblesses
- Avoir un projet d'études mettant en adéquation ses envies et ses compétences
- Bâtir un plan d'actions

Pré requis :

Aucun

Contenus :

Concepts à traiter :
Les motivations
Les compétences (savoir, savoir faire, savoir être)
Les qualités professionnelles
Découverte des formations de l'enseignement supérieur
Quelle formation pour quel métier

Préconisations pédagogiques :

Utilisation du Portefeuille d'expériences et de compétences (PEC) pour faire le bilan des compétences. Recours possible à la méthode des « histoires de vie » pour faire retour sur son rapport au savoir.

Mode d'évaluation :

Plusieurs entretiens permettront de vérifier l'évolution de la construction du projet de l'étudiant. La rédaction d'un projet cohérent présentant le métier visé et la formation choisie pour y parvenir servira de support à l'évaluation finale.

Volumes horaires :

Travaux Dirigés	Travaux Pratiques
6h	15h

Bloc1-2 : Connaissance de l'environnement socio – professionnel (CES)

Objectif : A l'issue du module, l'étudiant est capable de :

- Connaître les structures générales des organisations
- Comprendre les droits et les devoirs des salariés et savoir quelle posture adopter durant son stage
- Décrire les relations entre les différents services.
- Recueillir des informations sur les métiers et les secteurs d'activité

Pré requis :

Aucun

Contenus :

Concepts à traiter :
Le droit du travail
L'identité professionnelle
Les relations au sein d'un collectif de travail
L'organisation des différents services d'une entreprise
L'articulation métiers secteurs d'activité

Préconisations pédagogiques :

Utilisation de jeux d'initiation au fonctionnement des entreprises.

Visites d'entreprises. Conférences de professionnels

Mode d'évaluation :

Un compte rendu de visite, un QCM sur un jeu d'entreprise, une enquête métier, un compte rendu d'interview, un poster sur un secteur d'activité pourront servir de support à l'évaluation finale.

Volumes horaires :

Travaux Dirigés	Travaux Pratiques
6h	12h

Bloc1-3 : Validité et faisabilité du projet (VFP)

Objectif : A l'issue du module, l'étudiant est capable de :

- Trouver un stage correspondant au projet professionnel futur
- Comparer ses représentations à l'activité telle qu'elle s'exerce concrètement sur le terrain
- Produire un rapport et une soutenance à l'issue du stage.

Pré requis :

Utilisation de word et power point

Contenus :

Concepts à traiter :
Travail prescrit / travail réel
Sens du travail
Validation du projet
Techniques d'observation
Définition des attendus d'un rapport de stage
Définition des attendus d'une soutenance orale

Préconisations pédagogiques :

Une journée de debriefing à mi-stage permettant le partage des expériences

Mode d'évaluation :

Rapport de stage.

Soutenance orale à l'issue du stage.

Volumes horaires :

Travaux Dirigés	Durée du stage
18h	4 à 6 semaines

Bloc1-4: Valorisation du projet (VP)

Objectif : A l'issue du module, l'étudiant est capable de :

- Comprendre les modalités de recrutement des entreprises
- Rédiger un CV et une lettre de motivation
- Construire un argumentaire à partir de ses atouts
- Se présenter à un entretien de recrutement
- Rechercher une entreprise en relation avec son projet

Pré requis :

Utilisation de Word

Contenus :

Concepts à traiter :
La communication (destinateur, destinataire, code, message)
Le langage corporel
Comment s'appuyer sur un réseau pour rechercher un stage/emploi
Comment adapter son CV selon le destinataire
Lecture et compréhension des offres de stage ou d'emploi

Préconisations pédagogiques :

Utilisation des réseaux sociaux, des bases de données d'entreprises type KOMPASS. Utilisation du PEC pour construire son argumentaire (lettre ou entretien)

Mode d'évaluation :

Plusieurs entretiens permettront de vérifier l'évolution de la construction du projet de l'étudiant. La forme du CV et de la lettre de motivation pourront également participer à l'évaluation finale..

Volumes horaires :

Travaux Dirigés	Travaux Pratiques
6h	12h

Bloc2-1 : Anglais

Objectif : A l'issue du module, l'étudiant est capable de :

- Savoir participer à une conversation simple en anglais
- S'exprimer dans des situations courantes (voyage, appel téléphonique, etc.)
- Acquérir un vocabulaire spécifique lorsque le projet l'exige

Pré requis :

Aucun

Contenus :

Concepts à traiter :
Étendue du vocabulaire
Exactitude grammaticale
Adéquation sociolinguistique
Aisance du débit et maîtrise phonétique
Stratégie de prise de parole et de coopération

Préconisations pédagogiques :

Prévoir du travail en autonomie. Utilisation d'un centre de ressources en langues.
Mise en place d'ateliers de conversation

Mode d'évaluation :

Préparation au passage d'une certification (par exemple TOEIC Bridge)

Volumes horaires :

Travaux Dirigés	Travaux Pratiques
4h	20h

Bloc2-2 : Formalisation, Culture et Communication

Objectif : A l'issue du module, l'étudiant est capable de :

- Traiter un ensemble d'informations : prendre des notes, résumer, rendre compte, partager, formaliser
- Analyser un document simple, écrit ou visuel, et d'exprimer oralement ou à l'écrit son contenu
- Structurer son discours et ses argumentations
- S'exprimer en public
- Résoudre des problèmes, notamment à partir de situations proches de la réalité
- Reasonner logiquement, pratiquer la déduction, démontrer.

Pré requis :

Aucun

Contenus :

Concepts à traiter :
Hiérarchisation des informations
Rhétorique et éloquence
Tests psychotechniques
Concevoir un exposé
Ecrire et résoudre une équation simple à partir d'un problème concret
Exploiter des données chiffrées pour soutenir un raisonnement

Préconisations pédagogiques :

Mise en place possible d'ateliers d'écriture pour développer sa curiosité, son envie d'apprendre par la créativité. Utilisation d'un logiciel de présentation d'exposé. Utilisation de supports tels les exercices des concours Kangourous ou Math en jean. Quand le rapport aux mathématiques provoque des résistances, proposer des activités dérivées convoquant des compétences non scolaires (jeux, tests).

Mode d'évaluation :

Volumes horaires :

Travaux Dirigés	Travaux Pratiques
33h	12h

Bloc2 - 3 : Culture numérique

Objectif : A l'issue du module, l'étudiant est capable de :

- Savoir utiliser les fonctions de base des logiciels courants de bureautique (traitement de texte, tableur, logiciel de présentation d'un exposé)
- Savoir-faire une recherche documentaire sur internet
- Connaître les droits des usagers d'un système informatique

Pré requis :

Aucun

Contenus :

Concepts à traiter :
Utilisation d'un traitement de texte
Utilisation d'un tableur
Les 5 domaines du C2I : <ul style="list-style-type: none">• Travail dans un environnement numérique évolutif (sécurisation, interopérabilité et pérennisation des données)• Réglementation et déontologie du numérique• Eléments de bureautique• Recherche d'information en environnement numérique• Travail en réseau
Outils de travail collaboratif

Préconisations pédagogiques :

Préparation du C2i.

Mode d'évaluation :

Les résultats obtenus au C2i participeront à l'évaluation finale. Une évaluation de la progression dans la maîtrise du traitement de texte et du tableur sera également réalisée

Volumes horaires :

Travaux Dirigés	Travaux Pratiques
18h	15h

Bloc2 – 4 : Gestion de projet

Objectif : A l'issue du module, l'étudiant est capable de :

- Connaître les outils de base de la gestion de projet
- Savoir les mettre en œuvre dans le cadre d'un projet mené en équipe.

Pré requis :

Aucun

Contenus :

Concepts à traiter :
QOOQCP (formulation de problème)
Diagramme de Gantt
Cadrage d'un projet
Définition des tâches élémentaires
Détermination d'un chemin critique

Préconisations pédagogiques :

Jeu pédagogique de mise en situation pour la gestion de projet.

Mode d'évaluation :

Un travail en petits groupes (3 à 5 étudiants) dans le but de réaliser un projet (par exemple sur la présentation de métier) avec rapport et soutenance sera réalisé pour mettre en pratique les techniques de gestion de projet.

Volumes horaires :

Travaux Dirigés	Travaux Pratiques
12h	12h